

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-000710-141

DATE : Le 28 juin 2018

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE CHRISTIAN J. BROSSARD, J.C.S.

RINO PETRELLA
Demandeur

c.
**OSRAM SYLVANIA, INC.,
OSRAM SYLVANIA PRODUCTS, INC.
et OSRAM SYLVANIA LTD.**
Défenderesses

JUGEMENT DE CLÔTURE

[1] Les avocats du demandeur produisent, en date des 4 et 14 juin 2018, un rapport final de distribution.

[2] Il n'y a plus rien à distribuer des 1 750 000 \$ versés en conformité avec le jugement approuvant l'entente de règlement intervenue en l'instance.

[3] L'entente de règlement approuvée en l'instance a donc été entièrement exécutée.

[4] Il y a lieu de procéder à la fermeture de ce dossier.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **PRONONCE** le présent jugement de clôture, permettant la fermeture du dossier;

[6] **SANS FRAIS DE JUSTICE.**



CHRISTIAN J. BROSSARD, J.C.S.

M^e Jeff Orenstein

M^e Andrea Grass

GROUPE DE DROIT DES CONSOMMATEURS/ CONSUMER LAW GROUP INC.

Avocats du demandeur

M^e Robert E. Charbonneau

BORDEN LADNER GERVAIS, S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Avocat des défenderesses